Intercomparaison : Pyromètre

EP_T2025-002

Prestataire d’intercomparaison

Testo Industrial Services GmbH
Gewerbestraße 3
79199 Kirchzarten

Coordinateur

Janina Posdziech
Tel: +49 (7661) 90901 8780
Email: Eignungspruefung@testotis.de

Laboratoire pilote

DAkkS-Kalibrierlaboratorium D-K-15070-01-00
Testo Industrial Services GmbH
Temperaturlabor
Gewerbestr. 3
79199 Kirchzarten

1 Programme

Une intercomparaison est effectuée pour les étalonnages de pyromètres. Un thermomètre infrarouge est envoyé comme objet d'étalonnage. L'objectif de l'essai d'aptitude est de confirmer la compétence des laboratoires participants en ce qui concerne les incertitudes de mesure déclarées.

Une surface ou un émetteur à cavité doit être utilisé comme dispositif de mesure. Des inserts dans des bains liquides sont également possibles. L'écart de température doit être déterminé aux points de mesure suivants : -18 °C, 0 °C, 100 °C, 200 °C et 350 °C.

1.1 Confidentialité

Les participants s'engagent à respecter la confidentialité des informations et des résultats obtenus au cours de l’intercomparaison. Les éventuels sous-traitants impliqués sont contractuellement tenus à la même confidentialité.

Les résultats sont présentés sous forme anonyme dans le rapport final.

1.2 Calendrier / Procédure

Début prévu : Août 2025

L’intercompraison se déroule de manière circulaire : un étalonnage est effectué dans le laboratoire pilote avant et après les étalonnages des participants et, si nécessaire, un essai intermédiaire est programmé après la moitié des participants.

Chaque participant dispose d'une semaine calendaire pour effectuer l'étalonnage et d'une semaine calendaire pour envoyer les objets d'étalonnage. En cas d'impossibilité, le coordinateur doit être informé, si possible avant même le début de l'essai d'aptitude. Si nécessaire, les délais seront adaptés en fonction des distances de livraison et des jours fériés.

Les participants sont responsables de **l'envoi immédiat et sécurisé** des objets d'étalonnage au participant suivant ou à Testo Industrial Services.

2 Réalisation

2.1 Objet d'étalonnage

Désignation	**Thermomètre IR**
Type	testo 835-T1
Fabricant	TESTO SE & CO. KGaA
Numéro de série	42916569
Plage de mesure	-30 °C à 600 °C

2.2 Incertitude de mesure

L'incertitude de mesure doit être spécifiée en tant qu'incertitude de mesure élargie conformément à la norme EA-4/02 M:2022.

2.3 Valeurs assignées

Les valeurs assignées sont déterminées en utilisant la moyenne pondérée de tous les résultats des participants provenant des laboratoires d'étalonnage accrédités. Si cela n'est pas possible, les valeurs assignées sont déterminées en tant que mesure de la valeur de référence dans le laboratoire pilote.

En outre, la stabilité des éléments d'étalonnage est évaluée pendant la période d’intercomparaison et, si nécessaire, prise en compte dans l'évaluation en tant que contribution à l'incertitude de transfert.

2.4 Evaluation

Les résultats sont évalués à l'aide de la valeur En pour la valeur attribuée. Un résultat acceptable est obtenu si |En| < 1,0.

3 La participation

3.1 Participants

Cette intercomparaison s'adresse principalement aux laboratoires d'étalonnage qui sont accrédités ou en cours d'accréditation pour la mesurande spécifiée.

D'autres laboratoires peuvent également participer à condition d'étalonner selon les procédures spécifiées, d'émettre un rapport conformément à la norme ISO 17025 et de déclarer une incertitude de mesure élargie conformément à la norme EA-4/02 M:2022.

3.2 Procédure d'inscription

En cas d'intérêt, le laboratoire recevra une offre accompagnée des frais de participation.
La participation est considérée comme définitive dès que l'offre a été acceptée et que la confirmation de commande a été envoyée au laboratoire.

La date limite d'inscription est jointe à l'offre.

Note : Un nombre minimum de 7 participants est requis pour l'organisation de cet événement.

4 Informations complémentaires

À la fin de l’intercomparaison, un projet de rapport final est envoyé aux participants pour qu'ils examinent les résultats et l'évaluation de leurs performances.

Il est prévu de présenter les résultats sous forme anonyme au comité technique du DKD.